



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée & limitation vitesse 30 km/h – rue de Kreuzerbuch à Hobscheid

En raison du réaménagement de la rue de Kreuzerbuch à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 8 octobre 2025, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du jeudi, 9 octobre 2025, à partir de 7h00, jusqu'au plus tard le vendredi, 19 décembre 2025, la circulation entre les maisons sises 18A et 34C dans la rue de Kreuzerbuch à Hobscheid est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie avec mise en place de feux de signalisation (sur un tronçon maximal de 300 mètres suivant avancement des travaux) ;
 - interdiction de stationnement sur les deux côtés de la rue (sur un tronçon maximal de 350 mètres suivant avancement des travaux) ;
 - limitation de la vitesse maximale autorisée à 30km/h.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 8 octobre 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu